



Les Brèves

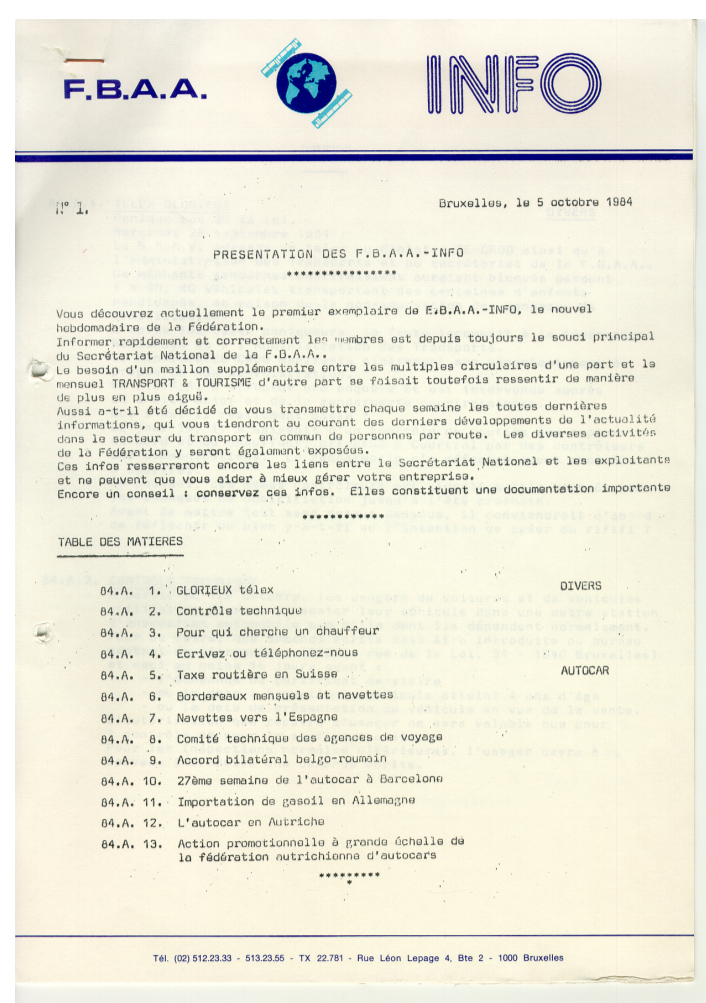
✂ Edition nr. 2000 ✂

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)

VOUS LISEZ LA 2000^e NEWSLETTER DE LA FBAA

Depuis 1984, la FBAA vous envoie chaque semaine ses « Brèves ». Aujourd'hui, après 40 ans, vous lisez la 2000^e édition de cette newsletter hebdomadaire. D'abord envoyée par la poste, puis par fax et aujourd'hui exclusivement par e-mail. Bientôt sous forme de podcast ? Nous remercions tous nos lecteurs pour leur confiance et continuerons à vous informer chaque semaine de l'actualité dans le secteur des bus et des autocars.



Une idée pour encore améliorer notre newsletter ? Envoyez toutes vos suggestions à communication@fbaa.be.

Autocar: indices du prix de revient janvier 2023

Les indices du prix de revient du secteur des autocars pour janvier 2023 ont été calculés et sont en ligne sur le site de l'ICB.

[Consultez ici les indices détaillés du prix de revient](#)

L'ICB (l'Institut pour l'autocar et l'autobus) établit régulièrement un indice du prix de revient du transport de personnes occasionnel national et international par route. L'indice est établi pour six types de voyages, chacun avec sa structure de coûts spécifique, c'est à-dire le tourisme d'un jour, les séjours internationaux de maximum 6 jours, les séjours internationaux de plus de 6 jours, la navette internationale, les voyages au ski et le tourisme d'accueil de 12 jours.



La FBAA Liège tient sa première réunion provinciale de 2023

Le mardi 24/01 se tenait la réunion provinciale de la section FBAA Liège. L'occasion pour les entrepreneurs de la province de se rassembler, d'échanger sur les projets en cours pour notre secteur, ainsi que sur les éventuelles difficultés rencontrées au sein des entreprises.

Les sujets discutés concernaient, entre-autres,:

- le nouvel appel d'offre et la situation des circuits en transport scolaire
- la pénurie de chauffeurs et le besoin de flexi-jobs
- les projets communication 2023 pour le secteur
- les nouveautés du Fonds Social pour soutenir le recrutement et la formation des chauffeurs, la nouvelle plateforme D-form
- le nouveau cahier des charges TEC
- un point sur les dossiers du secteur autocar



Échange entre la FBAA et la Fédération luxembourgeoise des exploitants d'autobus et d'autocars (FLEAA)

Le 20/01, M. Hendrik Kühne, CEO de la FLEAA (fédération luxembourgeoise), et Pieter Van Bastelaere, CEO de la FBAA, se sont rencontrés pour discuter des défis actuels de notre secteur au Luxembourg et en Belgique. Parmi les thèmes abordés : la situation nationale, la coopération transfrontalière, les défis et l'électrification de la flotte au Luxembourg et la pénurie de chauffeurs.

La FBAA rencontrera bientôt aussi les fédérations néerlandaise et française des exploitants d'autobus et d'autocars.

Question fréquente



«Lorsqu'un chauffeur suit une journée de formation pour l'octroi de son permis, comment doit-on le déclarer ?»

Le code 95 est considéré comme du temps de travail, il doit également être saisi comme tel dans le tachygraphe, cela rentre donc dans l'amplitude globale, comme stipulé dans la CCT du 17/12/15. Il ne peut en aucun cas être considéré comme du repos, ni comme du chômage (car les salaires sont dus).

Les formations obligatoires code 95 (autre travail) comptent pour les 6 périodes (de 24h), donc un repos hebdomadaire est nécessaire après 6 périodes de 24h.

Qu'en est-il de la rémunération (CCT 17/12/2015) ? Selon l'article 16, un salaire horaire doit être déclaré en cas de chômage technique. Ce même salaire horaire s'applique également en cas de maladie, d'accident du travail ou de congé éducatif et pour la rémunération du temps de la formation permanente obligatoire.

Une question ? Prenez contact avec [le service membres de la FBAA](#).

FRANCE : salon international sur l'offre touristique: 21-22/03

L'agence de développement touristique de la France, Atout France, invite tous les exploitants d'autocars au salon 'Rendez-vous en France' à Paris les 21/03 et 22/03. Le salon complètera la présence de la quasi-totalité des prestataires touristiques français. L'occasion idéale pour rencontrer des personnes de contact et recevoir toutes les informations nécessaires pour l'organisation de séjours et voyages en car en France.

[Plus d'infos sur le salon](#)



FBAA AWARDS 2023 : proposez une entreprise ou une personne ! - Rappel

Le lundi 13/03, la FBAA organisera à nouveau sa réception de printemps annuelle à Evree. Comme lors des éditions précédentes, nous souhaitons remettre un certain nombre d'Awards à des membres de notre secteur qui ont accompli un travail exceptionnel au cours de l'année écoulée.

Il y a 5 catégories cette année :

- Humanity Award
- Digital Presence Award
- Employer of the Year Award
- Generation Award
- Lifetime Achievement Award

[Lisez ici la description de chaque Award.](#)

Si vous êtes ou connaissez quelqu'un qui mérite un Award dans l'une de nos catégories, [veuillez soumettre une candidature ici avant le 16/02/2023](#) ! Vous pouvez changer la langue du formulaire dans le coin supérieur droit.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Conseil de direction CFA & VRA – conseil d'administration FBAA



Commission VRA-BS



Réunions statutaires CFA-VRA-FBAA

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

